

## CAMPAGNE RTC 2017

### Guide de lecture des nouveaux TDC de VALID-RTC

**Tableau 2.5: Vérification de la présence d'une SA UHCD dans le découpage analytique dès lors que l'ES a créé une SAMT Urgences issue du décret**

Source : Onglet cpte\_CN

Cellule en orange = Vous devez créer ou saisir des charges sur une SAC UHCD

Charges nettes de toutes les SA Urgence	Charges nettes de toutes les SA UHCD
16 000,00	0,00

#### Objectif :

Ce tableau permet de contrôler si l'ES a créé une SAMT urgences du décret (SA 932111) et il n'a pas créé la section UHCD ou il n'a pas mis de charges nettes sur la SA UHCD.

1<sup>ère</sup> colonne : totale des charges nettes de toutes les SA urgence du décret

2<sup>ème</sup> colonne : total des charges nettes de toutes les SA UHCD

#### Actions :

A partir du moment, l'ES a saisi des charges dans une des SA Urgence du décret, on s'attend à ce que les charges des SA UHCD soient non nulles. Si ce n'est pas le cas, l'ES devrait créer la section UHCD et/ou saisir des charges sur la SA UHCD.

**Tableau 2.6: Vérification de déversement de charges de laboratoire et d'imagerie sur les SA urgences** Source : Onglet clé\_UO

Cellule en orange = Vous devez créer ou saisir des clés des SAMT Laboratoire et/ou Imagerie

SA Urgence	Libellé de la SA Urgence	Charges nettes de la SA Urgence	Clés des SAMT Laboratoire	Clés des SAMT Imagerie
9321110	SAU - UPATOU	12 108 435,77	2 946 228,37	792 156,03
9321121	Accueil et traitements des urgences pédiatriques	4 074 552,87	777 980,16	313 440,00
9321140	Accueil et traitements des urgences de Gynécologie-Obstétrique	573 610,25	955 572,01	4 944,48

### Objectif :

Ce tableau permet de contrôler si l'ES a créé une SAMT urgences et il n'a pas saisi de clés de SAMT Laboratoire et/ou SAMT Imagerie

### Actions :

A partir du moment, l'ES a saisi des charges dans une des SA Urgence, on s'attend à ce que l'ES saisi des clés de SAMT Laboratoire et Imagerie sur les SA Urgences.

### Tableau 3.1.3: Liste des comptes avec reclassement extra-comptable et commentaires et autres comptes avec commentaires

Source : Onglet CRP

Cellule en orange = Vous devez saisir des commentaires si vous avez fait un reclassement extra-comptable

Cellule en orange = Vérifier les comptes avec reclassement dans une seule SA (Montant retraité = 0)

Catégorie	N° de compte	Intitulé du compte	Montant issu de la balance (A)	Reclassement extra-comptable (B)	Montant retraité (C) =(A)+(B)	commentaires
CR4C	6723	Charges sur exercice antérieur à caractère hôtelier et général	750 025	0	750 025	aaaaaaa
CR1CPNM	6334PNM	Cotisations au CNG/ Privé ex-DG : Participation des employeurs à l'effort de construction (PNM)	4 000,00	567,00	4 567,00	
CR3C	606263	Linge et habillement	10 000,00	-10 000,00	0,00	

### Objectifs

- Afficher les commentaires saisis dans l'onglet CRP
- Vérifier si l'ES a une explication lorsqu'il a fait un reclassement extra-comptable,
- Le montant d'un compte avec une affectation automatique a été basculé en totalité vers un autre compte, on s'attend à ce que l'ES commente ce changement

### Focus / Actions

- L'affichage du commentaire de l'onglet CRP permet aux ES et aux ARS de ne pas retourner dans le classeur d'ARCAH
- Si l'ES a fait un reclassement extra-comptable, on s'attend à ce qu'il ait une explication dans la colonne « Commentaire » si ce n'est pas le ça, les cellules seront en orange.
- Le montant d'un compte avec une affectation automatique peut être basculé en totalité vers un autre compte en utilisant les reclassements extra-comptables.  
Par exemple : Pour le compte 606263 « linge et habillement », l'ES a saisi 10.000€ dans la colonne « Montant issu de la balance » et -10.000€ dans la colonne « Reclassement extra-comptable », au final, le montant retraité est nul. Il est possible que l'ES a dû basculer la totalité des charges du compte de ce compte vers un autre compte. On s'attend donc à ce que l'ES explique ce changement.

**Tableau 5.4: Cohérence de saisie entre onglet C\_ind et Clé\_UO sur les SA Blanchisserie et Restauration pour l'ACT\_SUB3 et CRPA**

Sources: Onglets c\_ind, cle\_UO

Cellule en orange = Vous devez saisir les charges ou les nombre d'UO

SA	Nombre d'UO Restauration (cle_U0)	Charges indirectes Restauration (c_ind)	Nombre d'UO Blanchisserie (cle_U0)	Charges indirectes Blanchisserie (c_ind)
ACT_SUB3: Prestations délivrées aux usagers et accompagnants (sauf 70824)	5 069	61 049	0	200 000
CRPA: Remboursements des frais des CRA hors GHT et budget G	317 247	0	388 217	328 868

### Objectifs

Vérifier la cohérence entre la saisie dans l'onglet c\_ind et l'onglet clé\_UO sur la SA Blanchisserie et Restauration.

### Actions

Si l'ES a saisi les charges indirectes de la SA Restauration ou Blanchisserie consommées par l'activité subsidiaire ARCT\_SUB3 « Prestations délivrées aux usagers et accompagnants », il devrait saisir les nombres d'UO de la SA Restauration ou Blanchisserie sur les SA ACT\_SUB3; et inversement.

Pareil pour la SA CRPA Remboursements des frais des CRA hors GHT et budget G.

**Tableau 5.5: Comparaison ICR calculés à partir du PMSI et ICR déclarés dans le RTC**

Sources: Onglet cle\_UO du RTC et les données du PMSI

Cellule en orange = écart supérieur à |20%|

Groupe de SAMT	Nombre d'ICR déclaré dans le RTC (A)	Nombre d'ICR calculés à partir du PMSI - médecins salariés (B)	Ecart en % (A-B/B)	Nombre d'ICR calculés à partir du PMSI - médecins non-salariés (C)	Ecart en % (A-C/C)
SAMT de dialyse	10 000	8 900	11%	6 500	35%
SAMT de radiothérapie	10 000	7 000	30%	4 500	55%
SAMT d'anesthésie	10 000	12 000	-20%	9 000	10%

### Objectifs

Vérifier que le nombre d'ICR déclaré dans le RTC est comparable à ceux calculés à partir du PMSI.

## Focus

*1<sup>ère</sup> colonne* : La somme des ICR déclarés dans le RTC par groupe de SAMT : Dialyse, Radiothérapie et Anesthésie.

*2<sup>ème</sup> colonne* : Informations issues du RSA pour la liste des actes convertis en ICR avec les médecins salariés

*3<sup>ème</sup> colonne* : Ecart en pourcentage entre le nombre d'ICR dans RTC et le nombre ICR calculé à partir du PMSI avec les médecins salariés.

*4<sup>ème</sup> colonne* : Informations issues du RSA pour la liste des actes convertis en ICR avec les médecins non-salariés

*5<sup>ème</sup> colonne* : Ecart en pourcentage entre le nombre d'ICR dans RTC et le nombre ICR calculé à partir du PMSI avec les médecins non-salariés.

Comme dans le PMSI et dans le RTC, nous ne pouvons pas savoir si les médecins sont salariés ou non, nous calculons donc l'ICR avec médecins salariés et médecins non-salariés. Nous regardons l'écart le plus faible entre le PMSI et le RTC afin de savoir si l'établissement a des médecins salariés ou non-salariés.

*Exemple* : si l'écart entre le nombre d'ICR déclaré dans le RTC et le nombre d'ICR calculés à partir du PMSI - médecins salariés est plus proche de 0 que l'écart entre le nombre d'ICR déclaré dans le RTC et le nombre d'ICR calculés à partir du PMSI - médecins non-salariés, on considère que l'établissement a des médecins salariés. Les colonnes sur les médecins non-salariés sont donc grisées.

## Actions

Si le tableau montre une anomalie, c'est-à-dire un écart absolu de plus de 20%, il faudrait que l'ES vérifie si il a bien pris l'ensemble des actes et la bonne version de l'échelle ICR utilisé dans le RTC.

### Tableau 5.6: Comparaison nombre de résumé PMSI déclarés dans le RTC et nombre de résumé calculé à partir du PMSI

Sources: Onglet cle\_UO du RTC et les données du PMSI

Cellule en orange = écart supérieur à |20%|

Champs	Nombre de résumé PMSI déclaré dans le RTC (A)	Nombre de résumé calculé dans le PMSI (B)	Ecart en % (A-B/B)
SAC MCO			
SAC SSR			
SAC PSY			
HAD			

## Objectifs

Vérifier que le nombre de résumé PMSI déclaré dans le RTC est comparable à ceux calculés à partir du PMSI pour chaque champ.

### Focus

Nombre de résumé PMSI :

- SSR : les Résumés Hebdomadaires Anonymes (RHA) ;
- MCO : les Résumés de Sortie Anonymes (RSA) ;
- HAD : les Résumés Anonymes Par Sous-Séquences (RAPSS).
- PSY : RPSA et RAAA

### Tableau 6.2 : Nombre de repas et de kilos de linge consommés par jour

Source : Onglet Cle\_UO

Type de SA	SA	Libellé	Nombre de journée de la SAC (A)	Nombre de repas au total (B)	Nombre de repas par jour (B/A)	Nombre de kg de linge au total (C)	Nombre de kg de linge par jour (C/A)
SAC_MCO	93331210	Réanimation néonatale	8 004,76	932,61	0,12	21 899,14	2,74
SAC_MCO	93331220	Réanimation pédiatrique	1 725,74	778,39	0,45	8 035,00	4,66
SAC_MCO	9333140	Réanimation polyvalente (médecine et chirurgie)	7 129,00	6 210,00	0,87	46 429,31	6,51

### Objectifs

Contrôler la cohérence entre les nombres de journée PMSI de la SAC et le nombre de repas / kg de linge consommé par la SAC.

### Focus

Le contrôle est effectué seulement sur les SA auxiliaires 9313 : Restauration et 9314 : Blanchisserie

Nous n'avons pas mis les seuils cette année. Cela pourrait évoluer en cours campagne ou la prochaine campagne. Ce tableau est à titre informatif pour l'ES.